

<https://arts-et-culture-42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article201>

Les autorisations de droits à l'image et enregistrements

- Aide à la direction - Autorisation Captation et Droits de diffusion -

Date de mise en ligne : samedi 4 mars 2017

Copyright © Arts et Culture 42 - Tous droits réservés

Quand on commence à produire ou à créer des œuvres d'art avec les élèves, très vite, on doit se poser la question du droit à l'image, droit de faire des enregistrements sonores, droit de montrer ou non des vidéos.

L'équipe Tice42 propose des réponses :

- [Autorisation Droit à l'image et enregistrement sonore.](#)
- [Utilisation d'extraits d'oeuvre dans l'enseignement.](#)

